

Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **29 (1983)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.06.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

Cette double page est réservée — une fois n'est pas coutume — à nos abonnés dont les lettres nous ont profondément touchés. Nous reproduisons certaines d'entre elles. Deux fausses notes. Et pourquoi pas ? Chacun a le droit d'émettre son opinion même si nous ne sommes pas d'accord avec ceux qui regretteront peut-être un jour de ne pas avoir lu tel ou tel avis officiel et qui s'en trouveront lésés.

Une fois de plus, nous remercions tout particulièrement nos généreux donateurs qui apprécient le travail réalisé par la Rédaction et ses collaborateurs de Suisse ou de France ainsi que nos fidèles annonceurs.

Réd.

de M. Robert Graf-Wälti, Belgique  
J'ai entendu parler de votre revue qui me paraît vraiment extraordinaire pour des Suisses vivant hors de leur pays. Est-il possible que vous nous fassiez parvenir un ancien exemplaire et surtout nous communiquer le prix pour l'abonnement pour l'année 1983.  
Merci d'avance.

de Mme Robert Buffy, Floirac  
En effet, votre journal est pour moi, une joie, surtout depuis la mort de mon cher mari, et surtout un lien avec notre chère Patrie Suisse.

de Mme Schiess, Vincennes  
C'est avec plaisir que je vous renouvelle mon abonnement et ci-joint mon chèque.  
Avec toutes mes félicités de votre journal auquel j'ai toujours grand plaisir à lire.

de M. A. Pelletier, Chaumont  
Vous adressent tous mes vœux pour la nouvelle année et une bonne continuité de ce précieux Messenger dont nous ne saurions plus nous passer.

de M. A. Vincens, Paris  
Celui-ci est toujours le bienvenu et je vous remercie de toute la peine que vous prenez pour nous envoyer des nouvelles du pays !

de M. Pierre Gullaz, Paris  
Avec mes félicitations pour votre journal que j'aime beaucoup.

de M. A. Benow, Sèvres  
Ce journal est intéressant et permet aux Suisses de France de suivre de loin la vie du Pays. Merci !

de M. F. et N. Meyer-Hauser,  
Combs-la-Ville

Nous sommes toujours contents de recevoir par votre entremise des nouvelles du « pays ».

de M. Max. Meyer, Paris  
D'une façon générale vous décrivez dans votre bulletin les votations franco-suisse d'une façon trop idyllique. Comme premier client de la France, nous devrions être mieux traités. Vous ne parlez jamais des vexations scandaleuses dont les citoyens suisses font l'objet aux frontières et dont la presse helvétique a beaucoup parlé. D'autre part, l'Igf pose aux Suisses de France ayant des biens en Suisse et aux Suisses en Suisse ayant des biens en France de nombreux problèmes non résolus, la France refusant d'appliquer les conventions existantes.  
Sur le plan helvétique, le problème de la transmission de la nationalité par nos filles est toujours en suspens. Suite aux lenteurs de Berne des femmes suisses continuent à mettre au monde et à être des étrangers. Votre journal ne devrait pas relâcher sa lutte pour l'abolition de cette injustice, ceci à un moment où on donne de plus en plus de droits aux immigrants étrangers résidant en Suisse.

de Mme C. Tribble, Delle  
Par cette lettre, je vous demande de ne plus m'envoyer votre journal.  
La raison en est très simple, c'est qu'il ne retient absolument pas mon attention. Il est de ce fait, pour moi sans aucun intérêt.

de Mme J. Rolland, Pleslin-les-Grèves  
Je suis toujours heureuse de lire votre journal  
qui me relie au pays cher à mon cœur.

de M. Charles Gribi, Vézenex  
J'aimerais vous dire que nous sommes  
enchantés de votre Messenger  
Suisse.

de Roseline Grandier-Descheraux  
Ravine des Cabris  
Veuillez m'excuser pour le retard  
pris à renouveler mon abonnement,  
je l'avais oublié. Je vous remercie  
d'avoir songé à me le rappeler.  
Je tiens beaucoup à vous lire, car la  
vie de mon pays m'est très chère et  
précieuse. Je vous signale que cha-  
que année nous fêtons le 1<sup>er</sup> Août  
avec la petite communauté suisse de  
La Réunion et que nous pas-  
sons les informations venant du pays.

de M. et Mme A. Apostol, Vence  
Et bravo, re-bravo pour la tournure que  
prend le Messenger avec de plus en plus d'arti-  
cles importants pour nous autres 5<sup>e</sup> Suisses,  
conseils, avis, fiscalité, lois, etc.  
Et excellent votre chronique juridique, vives  
félicitations à M<sup>e</sup> Lette. Plusieurs de mes  
amis et moi demandent instamment un arti-  
cle de M<sup>e</sup> Lette de pareille envergure sur le  
sujet contraire : « Le transfert de résidence de  
Ch en Fr », il y a beaucoup de « AVS » qui  
désireraient savoir... avant d'entreprendre  
cette démarche dans l'inconnu.  
En tout cas, merci de tout et continuez à  
prosperer.

de Max Kehlstadt, Piégon  
Avec ses compliments pour votre excellent  
journal.

de M. Jean-Louis Voruz, Allegrac  
Quelles que soient vos contraintes  
administratives, je vous serai obligé  
de ne plus m'envoyer votre journal  
« le Messenger Suisse ».  
Celui-ci ne m'intéresse pas du tout,  
aussi bien pour ses reportages réac-  
tionnaires inspirés du nationalisme  
le plus étroit que pour « ses commu-  
nications officielles » qui ne me  
regardent pas.  
Je vous prie donc de faire le néces-  
saire pour me radier de la liste de vos  
abonnés, et vous remerciant par  
avance, etc.

de M. et Mme Ernest Welte, Paris  
Toujours enchantés de lire le Messa-  
ger Suisse.

de Mme L. Vacheret, Paris  
Je suis abonnée à votre revue, si agréa-  
ble, pour tout, depuis la toute première  
année (ou peut-être 2<sup>e</sup> année) et suis  
Française mais de mère vaudoise (du  
Vully).  
En espérant que vos Suisses vont enfin  
régler leur dette pour 82, je vous  
adresse mes meilleurs messages pour  
Noël et pour 1983.  
Je vous remercie également pour tous  
vos films magnifiques et pour tout le  
travail que cela représente pour toute  
votre l'équipe.

Ile de la Réunion  
Félicitations pour le Messenger. La densité de  
ses textes est excellente, la tenue de la revue  
est parfaite et il faut noter l'absence de tout  
verbiage inutile.

de M. Charles Bader, Eaubonne  
En vous adressant mes félicitations  
pour la tenue de cette revue.

1983

### « Les dix commandements » du Messenger Suisse

1. Lisez attentivement le  
M.S. car périodiquement  
— une fois par trimestre  
— il contient des nouvel-  
les officielles qui rempla-  
cent les communiqués de  
l'Ambassade, jadis en-  
voyés personnellement.

Réglez le plus rapidement  
possible votre abon-  
nement. Prix F. 100.— ;  
Ab. de soutien : à partir de  
F. 110.— par c.b. au nom  
de la F.S.S.P. M.S.

2. Précisez si vous êtes un  
nouvel abonné ou s'il  
s'agit d'un renouvelle-  
ment.
3. Ecrire nom et adresse en  
lettres majuscules.
4. Pour tout renseignement  
joindre un timbre pour la  
réponse.
5. Changement d'adresse :  
Prière de nous envoyer un  
timbre de F. 2.— (un mini-  
mum).
6. Indiquez toujours votre  
ancienne adresse notre  
fichier étant classé par  
code postal.
7. La date des rappels  
d'abonnement corres-  
pond toujours à celle de  
votre premier versement.
8. Si vous ne recevez pas  
votre n<sup>o</sup>, informez-vous  
auprès de votre bureau  
postal (nous ne sommes  
hélas pas responsables  
des grèves perlées...)
9. N'oubliez pas de signer  
chèque et c.c.p. Eh oui,  
vous êtes parfois  
distracts...
10. Faites connaître à vos  
amis suisses ou français  
qui aiment la Suisse notre  
publication. Et n'oubliez  
pas notre publicité dont  
nous avons également  
besoin. Tarifs à votre dis-  
position.